

Mme le Président: Pour présenter une motion de ce genre, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'INDUSTRIE

LE PROGRAMME CONCERNANT L'INDUSTRIE ET LA MAIN-D'ŒUVRE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Le gouvernement a annoncé hier son intention de poser un cataplasme de 350 millions de dollars sur les localités que les emplois perdus ont mises hors de combat. Les libéraux ne semblent pas encore satisfaits des emplois qu'ils ont enlevés à d'autres circonscriptions pour les attirer chez eux, à l'instar du ministre de l'Environnement (M. Roberts) et du ministre d'État chargé du Commerce (M. Lumley) qui se sont approprié 200 emplois de Parcs Canada à Peterborough, et du ministre d'État chargé des Mines (M^{me} Erola) qui s'est approprié des centaines d'emplois qui auraient dû normalement doter le centre-est de l'Ontario en bloquant le projet d'agrandissement de la société Eldorado Nucléaire dans le canton de Hope et en le détournant vers sa propre circonscription. En effet, les nouvelles de ce matin annonçaient que les députés de Windsor et de Cape Breton étaient maintenant les deux candidats les mieux placés dans cette loterie libérale, de sorte que les circonscriptions qui seront sous peu l'enjeu d'élections complémentaires peuvent s'estimer chanceuses.

Je propose donc, avec l'appui du député de Calgary-Ouest (M. Hawkes):

Que le cabinet estime de son devoir de partager ces fonds équitablement, en tenant compte simplement des besoins et loin de toute préoccupation partisane. Il aura ainsi l'occasion de réparer en partie les torts qu'il a causés jusqu'ici en s'appropriant indûment l'assiette au beurre.

Mme le Président: Pour mettre cette motion en délibération, il faudrait le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

• (1415)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'INDUSTRIE

L'ADOPTION D'UNE STRATÉGIE INDUSTRIELLE

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, ma première question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce qui a annoncé hier, de concert avec ses deux compères, les grandes options d'un certain programme dans lequel il voyait et je cite:

Questions orales

... des mesures visant à faire face aux graves perturbations qui ont eu lieu dans l'industrie. Ces mesures seront appliquées dans les localités qui auront connu récemment des graves perturbations industrielles ayant entraîné une augmentation sensible du chômage local.

Madame le Président, la question que je voudrais poser au ministre est toute simple: pourquoi ce dernier s'évertue-t-il à adopter des mesures ponctuelles et même à retardement au lieu de mettre en place une bonne stratégie industrielle pour notre pays? Pourquoi n'adopte-t-il pas de stratégie industrielle puisqu'il a dit tout dernièrement au cours d'une interview que cette question venait, dans l'ordre des priorités, immédiatement après le débat sur la Constitution.

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, de l'avis du gouvernement, avis que je partage, les mesures que nous avons annoncées hier devraient certainement constituer un élément de notre politique industrielle. Cette initiative correspond au besoin actuel qui se fait sentir dans notre pays de promouvoir un remaniement de notre structure industrielle et l'adaptation de la main-d'œuvre tant à la situation actuelle qu'aux circonstances nouvelles, conditions essentielles à une croissance économique forte et permanente qui nous permette de concurrencer les autres pays sur le marché mondial.

Je suis navré de voir que le député n'est pas d'accord là-dessus, mais je crois que les travailleurs de sa circonscription et de tout le pays acceptent ce que nous avons fait hier, à savoir honorer un engagement que nous avons pris dans le budget du 28 octobre.

M. Stevens: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre me permettra de lui dire que ce que les travailleurs canadiens veulent, ce sont des emplois et non des programmes d'aide de dernière heure, comme celui qu'il propose.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Madame le Président, je voudrais demander au ministre s'il a lu une des dernières éditions du *Business Review* de la Banque de Montréal dans laquelle on souligne que «1980 a sans aucun doute été la pire année de l'histoire du Canada depuis la Deuxième Guerre mondiale». D'après cette publication, le rendement par travailleur est tombé de 3.5 p. 100 et le produit national brut, en termes réels, de .5 p. 100 environ, marquant ainsi sa première chute depuis 1954. Si le ministre est au courant de ces affirmations, peut-il dire à la Chambre pourquoi il persiste à dire que la stratégie industrielle du Canada doit le céder en importance au débat constitutionnel?

M. Gray: Madame le Président, pas d'après mes priorités. Il est sûr, cependant, que certaines décisions doivent être prises pour assurer une fondation solide à la mise en place de la stratégie industrielle indiquée pour le pays. Nous fournissons cette fondation par le budget présenté par le ministre des Finances le 28 octobre. Si la Chambre permet au ministre des Finances de présenter ses mesures de sorte qu'elles puissent être adoptées—mesures qui prévoient à peu près 6 milliards de dollars de plus de dépenses dans le cadre du programme de développement économique—ces décisions nous permettront alors d'agir sur le plan de la stratégie industrielle. L'honorable représentant prouvera sa détermination à cet égard par la